

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Triel-sur-Seine (78510)

Réponses de Cédric Aoun, au nom de la liste « Triel, c'est vous! »

– le 10/03/2020 à 11:01 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je ne m'engage pas

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Bonjour, nous nous sommes engagés dans notre programme à :

Page 15 :

Créer des pistes cyclables sur certaines portions de route.

Page 17 :

Développer l'usage du vélo avec des aménagements comme les itinéraires réservés et des zones de circulation apaisée et des parkings dédiés.

Nous vous proposons un exemple concret et réalisable :

Le premier équipement dédié sera la station de réparation et gonflage que vous pouvez voir dans la vidéo du projet alternatif :

<https://youtu.be/988gMsGX34A>

Action n°2 : je ne m'engage pas

Affecter au moins 5% du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Nous nous engageons dans l'aide à la recherche de subventions et sponsors.

Page 18 de notre programme :

Aider à la recherche de sponsors et de subventions.

Nous ne pouvons malheureusement pas affecter au moins 5% du budget municipal d'investissement à un budget participatif avec un thème transport et mobilité.

Les finances de la commune ne le permettent pas.

Action n°3 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

Nos référents sport et mobilité seront à votre écoute.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines

* RELIER Verneuil via le pont (passerelle ou aménagement trottoir) en piste cyclable pour se diriger soit vers Vernouillet et carrefour Market soit vers le centre de Verneuil.

* Aménagement de la rue de l'Hautil après domaine de cheverchemont pour relier les Hautillois et les communes du 95 Boisemont et Jouy le Moutier

* Vaux aménagement piste cyclable (continuité avec circuit du RER V)

* Sortie Triel vers Carrières sous Poissy réaménagement de la piste cyclable en mauvais état (RER V).

Nous nous engageons à solliciter les services compétents pour entretenir correctement les pistes cyclables existantes (Triel, Carrières sous Poissy).

Concernant l'aménagement de la rue de L'Hautil, nous devons travailler de concert avec le département et la communauté urbaine.

Nous ne pouvons nous engager sur la création d'une passerelle, car ce projet d'après nos informations est plus qu'improbable.

La réalisation du parc multisport permettra de solliciter de nouvelles aides du département pour aménagement et entretenir correctement l'entrée de Triel (côté Vaux).

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 : je ne m'engage pas

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Nous ne pouvons généraliser les double-sens, la voirie et la configuration de Triel ne le permettent pas.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°6 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

C'est prévu, comme vous avez pu le voir sur notre projet alternatif.

Action n°7 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Comme vous le savez sans doute, il existe déjà une aide à l'achat (Île-de-France Mobilités).

Notre engagement pour l'aide à la recherche de subventions et sponsors permettra d'aider les particuliers.

Promouvoir une culture vélo

Action n°8 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Par exemple : mettre des panneaux qui annoncent l'entrée en agglomération, la limitation de vitesse, la priorité aux piétons et aux vélos, ET la distance de sécurité à respecter à côté d'un vélo : 1 mètre en ville et 1 mètre 50 hors agglomération .

Nous nous sommes engagés page 14 de notre programme à :

Augmenter les actions de prévention routière dans les écoles.

Commentaires généraux

Les propositions de la liste "Triel, c'est vous!" sont concrètes et réalisables par rapport au budget de la ville.